

GUIDE PRATIQUE

Accéder à vos aides Villejuif

Vous habitez à Villejuif et avez besoin d'aide... On vous dit tout.

Ce guide a pour objectif de vous présenter les interlocuteurs vers qui vous tourner si vous rencontrez des difficultés.

Il vous détaille le rôle de chacun et vous fournit leurs adresses pour vous informer et prendre rendez-vous.

3 _ Qui fait quoi ?

- L'Espace départemental des solidarités
- Le Centre communal d'action sociale
- La Caisse d'allocations familiales
- Action Logement Services
- La Protection Maternelle et Infantile
- La Maison des initiatives de l'insertion et de l'emploi
- L'Espace Autonomie
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- France Travail
- La Mission Locale

8 _ Quels sont vos droits ?

- Mes droits sociaux
- Le Point d'Accès au Droit
- Les permanences juridiques
- La Maison de Justice et du Droit

11 _ Un problème de budget ?

- Le Point Conseil Budget



Qui fait quoi ?

L'Espace Départemental des Solidarités

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) vous informe sur vos droits et sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
Il intervient dans de nombreux domaines : le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'insertion et la recherche d'emploi, le logement, la santé, la gestion du budget familial, l'accès aux loisirs et à la culture, ainsi que l'enfance et la famille.

Contactez votre EDS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermé tous les mardis matin.

**100, avenue de Stalingrad,
94800 Villejuif
01 56 71 44 37**

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous accompagne dans toutes vos démarches sociales.

Il instruit vos dossiers d'aide sociale légale et répond aux difficultés humaines, sociales ou économiques que vous pouvez rencontrer. Le CCAS peut également vous aider à ouvrir vos droits (notamment le Revenu de Solidarité Active) et vous guider dans vos démarches d'insertion professionnelle. Il vous soutient dans la mise en place de solutions adaptées à votre situation : téléassistance, aide à domicile, portage de repas et/ou de courses.

Contactez le CCAS les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Les jeudis et samedis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

**2, esplanade Pierre-Yves Cosnier,
94800 Villejuif
01 45 59 20 20**

La Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales (Caf) vous accompagne dans votre vie quotidienne, et vous aide dans les moments importants : l'accueil d'un jeune enfant, l'accès au logement, l'amélioration de vos conditions de vie et la lutte contre la précarité.



Contactez l'Espace Ameli pour prendre rendez-vous lors d'une permanences.

Espace Ameli
3, bis passage de la Fontaine,
94800 Villejuif
3230

Action Logement Services

Action Logement Services est un dispositif d'aide au logement.
Il vous accompagne dans vos démarches, que ce soit pour accéder à un logement ou pour vous permettre de vous maintenir dans votre logement.

Pour toutes difficultés, vous pouvez consulter leur site internet, rubrique "Faire face à une difficulté logement".



Contactez Action Logement Services du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.
Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

29, rue Marsoulan,
75012 Paris
09 70 80 08 00
www.actionlogement.fr

La Protection Maternelle et Infantile

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) vous accueille, vous conseille et vous accompagne si vous êtes enceinte, futurs parents, jeunes parents ou si vous avez des enfants de moins de 6 ans.

Elle vous propose des consultations médicales, des suivis de grossesse, des séances de préparation à la parentalité ainsi que des ateliers de groupe.

Ce service n'est pas sectorisé, vous pouvez vous rendre dans tous les centres de PMI et ce, quelle que soit votre adresse de domiciliation.



Contactez vos PMI
du lundi au vendredi de 8h30
à 12h00 puis de 13h30 à 17h00.

PMI de Barbusse
3, rue Henri Barbusse,
94800 Villejuif
01 56 71 41 88

PMI Stalingrad
22, avenue Stalingrad,
94800 Villejuif
01 56 71 41 87

La Maison des Initiatives de l'Insertion et de l'Emploi

La Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE), facilite l'accès à l'emploi, la formation et l'alternance. Une équipe de professionnels vous propose de l'information et des conseils individualisés ainsi qu'un suivi personnalisé sur les dispositifs de formation et d'accès à l'emploi.



Contactez votre M2IE
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Fermé le jeudi après-midi.

7, rue Paul Bert,
94800 Villejuif
01 86 93 31 31

L'Espace Autonomie

L'Espace Autonomie vous accueille, vous écoute, vous informe et vous conseille dans vos démarches liées à la perte d'autonomie, que vous soyez aidant, personne âgée ou en situation de handicap.
Les équipes vous apportent des réponses concernant :

- le maintien à domicile ;
- la mobilité ;
- le répit ;
- les loisirs adaptés ;
- le soutien aux aidants ;
- plus largement, tout ce qui contribue à faciliter votre autonomie au quotidien.



Contactez votre Espace Autonomie en prenant rendez-vous. Cherchez d'autres Espace d'Autonomie sur www.valdemarne.fr.

27, avenue Maximilien Robespierre,
94400 Vitry-sur-Seine
01 56 71 56 07
espace-autonomie-7@valdemarne.fr

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) vous accompagne, vous et votre famille, dès l'annonce d'un handicap et tout au long de son évolution.

Elle vous informe sur les différentes prestations possibles, vous écoute et vous aide à formuler votre projet de vie et votre demande de compensation du handicap.

La MDPH peut vous accueillir sans rendez-vous les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



Votre MPDH se trouve à Créteil. Prenez rendez-vous avec RDV service public ou en contactant la MDPH.

Immeuble Solidarité
7-9, voie Félix-Éboué,
94000 Créteil
01 43 99 79 00
mdph94@valdemarne.fr

France Travail

France Travail vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne, que vous soyez ou non en emploi. Vous pouvez y trouver un appui pour votre recherche d'emploi, votre formation ou tout conseil lié à votre parcours professionnel. France Travail vous indemnise également lorsque vous êtes demandeur d'emploi.



Accueil du public de 9h à 13h15. Les vendredis jusqu'à 12h et sur rendez-vous de 13h15 à 17h.

58, avenue de Stalingrad,
94800 Villejuif
39 49
www.francetravail.fr

La Mission Locale

La Mission Locale s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés. Elle vous accompagne lorsque vous rencontrez des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.



Contactez votre Mission Locale les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Les mardis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et les jeudis de 9h à 12h30.

Mission locale le Kremlin-Bicêtre
40, avenue Charles Gide,
94270 Kremlin-Bicêtre
01 49 58 43 40
contact@missionlocale-innovam.fr

Quels sont vos droits ?



Mes droits sociaux

Mesdroitssociaux.gouv.fr est un simulateur qui vous permet de connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez prétendre dans différents domaines : logement, famille, retraite, santé, etc. Ce site internet centralise l'ensemble des organismes sociaux et vous aide à mieux comprendre, vérifier et suivre vos droits.

Rendez-vous sur le site www.mesdroitssociaux.gouv.fr.

Le Point d'Accès au Droit

Ouvert à tous, le Point d'Accès au Droit (PAD) vous propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations et conciliations.

Contactez votre Maison de Justice et du droit les lundis et mercredis de 9h à 12h20 et de 13h30 à 17h30. Les mardis de 9h à 12h30, les jeudis de 13h30 à 19h30 et les vendredis de 9h à 14h30.

65, rue Jean Jaurès,
94800 Villejuif
01 43 90 25 25

Les permanences juridiques

Les permanences juridiques sont ouvertes à tous. Vous pouvez y obtenir gratuitement des conseils juridiques dispensés par des avocats.
Ces professionnels peuvent vous informer et vous orienter, mais ne peuvent pas vous représenter devant un tribunal. Les avocats vous apportent des réponses sur le droit fiscal, administratif, commercial, de la famille, du travail, etc.

Pour toutes les questions liées au droit du logement, c'est l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) qui est compétente.

Contactez votre Maison de Justice et du droit les lundis et mercredis de 9h à 12h20 et de 13h30 à 17h30. Les mardis de 9h à 12h30, les jeudis de 13h30 à 19h30 et les vendredis de 9h à 14h30.

65, rue Jean Jaurès,
94800 Villejuif
01 43 90 25 25



La Maison de Justice et du Droit

La Maison de Justice et du Droit (MJD) vous permet de mieux connaître vos droits pour les faire valoir. Des permanences sont organisées autour des thèmes de la vie quotidienne : droit de la famille, des majeurs protégés (tutelle, curatelle), du logement, du travail, de la consommation, de l'accès à la nationalité française, du droit des étrangers, de la lutte contre les discriminations.

Ces permanences juridiques sont assurées par des avocats du Barreau de Paris, des associations spécialisées, des commissaires de Justice (anciennement huissiers de Justice), et des consultants d'accès au droit.



Contactez votre Maison de Justice et du droit les lundis et mercredis de 9h à 12h20 et de 13h30 à 17h30. Les mardis de 9h à 12h30, les jeudis de 13h30 à 19h30 et les vendredis de 9h à 14h30.

65, rue Jean Jaurès,
94800 Villejuif
01 43 90 25 25

Un problème de budget ?



Le Point Conseil Budget

Le Point Conseil Budget (PCB) du Crédit Municipal de Paris vous accompagne si vous rencontrez des difficultés financières ou si vous souhaitez mieux gérer votre budget.

Il vous aide à améliorer votre gestion financière, à faire face à des situations délicates et à anticiper des changements familiaux ou professionnels ayant un impact sur votre budget.



Contactez votre Maison de Justice et du droit les lundis et mercredis de 9h à 12h20 et de 13h30 à 17h30. Les mardis de 9h à 12h30, les jeudis de 13h30 à 19h30 et les vendredis de 9h à 14h30.

65, rue Jean Jaurès,
94800 Villejuif
01 43 90 25 25

Numéros utiles

- **Police : 17**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Urgences européennes : 112**
- **Enfance en danger (protection des mineurs) : 119**
- **Violences femmes info : 3919**

Votre contact

› **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30.

Votre Espace locataire

extranet.elogie-siemp.paris

*Prix d'un appel local - Création graphique : Direction de la communication - Rédaction : Direction de la communication et Service social - Impression : Willaume-Egret - 16, rue Denis Papin – Z.A. des Montatons - 91240 Saint-Michel-sur-Orge - imprimeur certifié FSC®, PEFC et Imprim'Vert - Direction de la communication 0926

Elogie-Siemp. Société d'économie mixte locale au capital de 1 689 562 € – SIREN 552 038 200 – RCS Paris B 552 038 200 – N° TVA intracommunautaire FR50 552 038 200 – Siège social : 8 boulevard d'Indochine, 75924 Paris CEDEX 19.